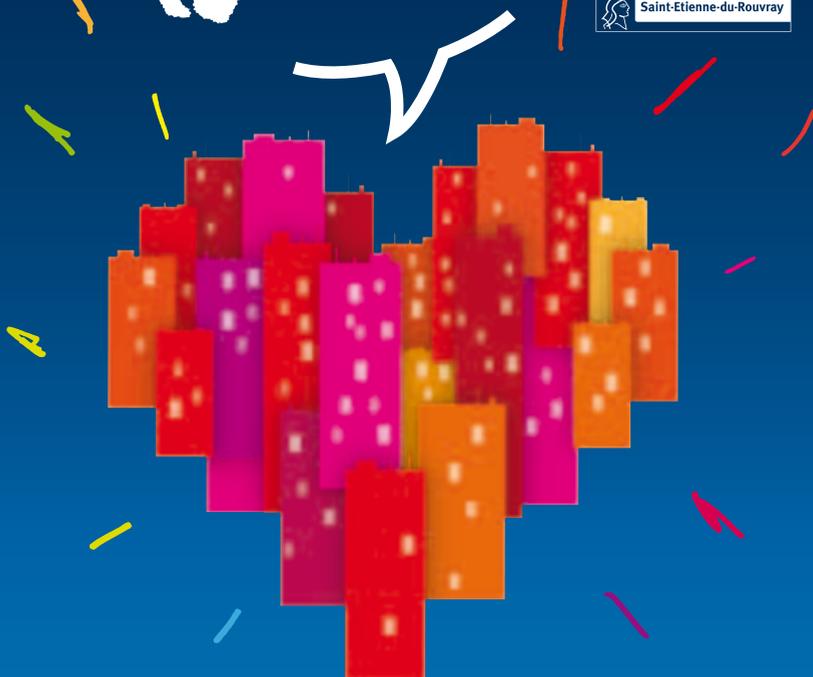


2012 ça change la ville



**Cahier du Projet de ville
de Saint-Étienne-du-Rouvray**

MODE D'EMPLOI

Ce cahier vous présente la synthèse de deux ans de réflexions et de propositions produites par les élus et services municipaux. Mis en forme de manière ludique, ce document de travail est à enrichir, annoter, raturer, compléter, découper, partager.

PAGES 4/5

ÇA CHANGE la ville

Pourquoi ce Projet de ville ? Imaginons la ville dans quinze ans et construisons un nouveau socle de vie commune.

PAGES 6/13

UN DIAGNOSTIC partagé

Atouts à valoriser, difficultés à surmonter : un état des lieux synthétique réalisé par la Ville et ses partenaires.

PAGES 14/23

UNE VISION partagée

Urbain, citoyen, éducatif, social, durable, citoyen...
Cinq projets appelés à n'en faire qu'un avec quatre finalités communes.

PAGES 24/25

PRENEZ la parole !

Notez vos propositions, formulez des vœux et des idées, participez aux Assises de la ville, recevez les infos du projet...

PAGES 26/31

CONJUGUONS le projet

Comment agir ? Onze politiques publiques sont proposées pour traduire les intentions dans le quotidien des Stéphanois.

CONSTRUISONS un nouveau socle de **vie commune**

Avec son projet de ville, la municipalité de Saint-Étienne-du-Rouvray s'engage dans une nouvelle dynamique. La vie quotidienne connaît des bouleversements majeurs qui isolent chaque individu, provoquent des tensions entre générations, rendent précaires les parcours de vie et limitent l'horizon de chacun. Face à ces défis sociaux, nous proposons de bâtir une nouvelle communauté de vie et de projet offrant à chaque Stéphanois, quelle que soit son origine, la possibilité de grandir, de s'épanouir et de vivre dans sa ville en harmonie avec les autres. Vous connaissez les valeurs qui fondent l'action municipale : la solidarité, l'action pour le progrès social et la promotion des droits ainsi qu'une ambition éducative et culturelle partagée. Il faut approfondir le pacte social garantissant des réponses municipales souples et adaptées aux besoins, portant une attention particulière à chaque personne et en premier lieu aux plus fragiles. Pour cela, nous devons remettre à plat la façon dont sont conçus et mis en œuvre les

services rendus à la population, en plaçant davantage encore l'usager au cœur de l'intervention publique. Réaliser cette ambition suppose également d'offrir à chacun la possibilité d'élargir son horizon, de s'attaquer aux obstacles qui limitent les parcours individuels et interdisent les ascensions sociales. Cela commence dans la ville par un dialogue nouveau entre les générations

Échangeons de l'humanité pour mieux vivre ensemble

et les différentes sensibilités qui forment notre identité. C'est aussi la possibilité d'aller à la découverte d'autres centres d'intérêts, d'autres cultures, et des territoires qui nous entourent. Nous voulons également donner à chacun les moyens de vivre et de travailler durablement ici. L'université et le technopôle du Madrillet sont partie intégrante de notre ville.

En retour, les jeunes Stéphanois doivent y trouver leur juste place. À chaque âge de la vie correspondent des besoins de logement différents et un environnement adapté et valorisé. La commune doit s'efforcer d'y répondre de manière différenciée en mobilisant ses atouts économiques et naturels, son patrimoine. Pour cela nous devons conserver la maîtrise de l'aménagement de la ville

des pouvoirs publics et en pesant sur les grands enjeux nationaux. La pratique du dialogue, de la concertation et de l'action commune ne sont pas choses nouvelles dans notre ville. Mais aujourd'hui, pour construire et faire vivre notre nouvelle ambition, il nous faut aller encore plus loin.

Le Projet de ville doit solliciter l'imagination, susciter l'envie de participer, donner l'occasion à chacun de dire son mot et que ce mot puisse être entendu. Pour réussir ce pari, nous voulons multiplier les lieux, les temps et les formes de débat jusqu'à faire du dialogue une règle de vie permanente et un moyen d'adaptation du service public. Cette nouvelle façon de faire la ville suppose une remise en question permanente qui implique chacun d'entre nous, depuis l'élu jusqu'à l'agent public en passant par chaque usager-citoyen.

L'année qui vient permet d'enclencher cette nouvelle dynamique. Nous invitons chacun à y prendre sa place.



LES ATOUTS de Saint-Étienne-du-Rouvray

Desservie par de grands axes de circulation routiers, ferré et fluvial, Saint-Étienne-du-Rouvray dispose d'une position privilégiée : porte d'entrée sud de l'agglomération rouennaise, elle est également au cœur géographique et économique de la nouvelle intercommunalité, la Communauté d'agglomération Rouen, Elbeuf, Austreberthe (Crea).

Engagée depuis plus de trente ans dans une démarche volontariste de maîtrise de son évolution urbaine, notre ville dispose d'atouts qu'elle peut pleinement faire valoir : une histoire et une culture populaires liées au monde du travail, un cadre de vie préservé, une activité économique de premier plan, un pôle technologique et universitaire, une programmation culturelle remarquée...

Troisième ville par sa population et deuxième par sa superficie, Saint-Étienne-du-Rouvray revendique dans l'agglomération à laquelle elle participe pleinement, son statut d'acteur de premier plan en affirmant l'originalité de ses choix de développement.

Les actions déjà menées et les propositions mises en débat dans le cadre du Projet de ville intègrent les enjeux du développement durable, qu'il s'agisse de lutte contre le changement climatique, de préservation de la biodiversité, de cohésion sociale entre territoires et générations et plus largement d'épanouissement de tous les êtres humains.

*complétez l'autre moitié
du cœur et inventez
la ville comme vous
l'aimez...*



NOUVEAU développement urbain

Depuis 1975, où elle a culminé à 37500 habitants, la population stéphanaise a constamment diminué pour atteindre 27500 habitants en 2006. Cette baisse s'explique par une plus faible taille des ménages et le ralentissement des constructions pendant les trente ans passés à s'assurer de la maîtrise des sols et à construire les équipements utiles à la population. Toutefois, grâce à cette politique de réserves foncières, la ville dispose de

vastes espaces pour son développement urbain. La rénovation urbaine touche à sa fin. Au total, 1000 logements auront été renouvelés. Cette rénovation permet de supprimer les immeubles les plus dégradés et de reconstruire des logements plus attractifs et agréables à vivre. Le retour à la croissance démographique, amorcé depuis 2008, s'appuie sur un ensemble d'opérations de constructions en cours ou programmées.

D'ici 2015 la population de la ville atteindra de nouveau 30 000 habitants. Après l'urbanisation des quartiers des Cateliers et de la Houssière/Vente-Olivier, c'est le nouveau quartier Claudine-Guérin/Couronne qui représente le principal pôle de développement urbain. Il dispose de 84 hectares urbanisables.

Ce nouveau quartier dispose d'un potentiel de 2 800 logements et 7 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2025.

Et vous ?

Imaginez Saint-Étienne-du-Rouvray demain ?

Three columns of horizontal lines for writing responses to the prompt 'Imaginez Saint-Étienne-du-Rouvray demain ?'.



LOGEMENTS ADAPTÉS à la population actuelle et future

Saint-Étienne-du-Rouvray est à la fois l'une des villes les plus jeunes et les plus âgées de l'agglomération. Elle doit donc offrir des logements qui répondent aux besoins de toutes les générations : jeunes adultes entre 20 et 25 ans et personnes les plus âgées. L'offre de logements doit également répondre aux demandes de familles aux revenus modestes, parmi lesquelles les familles monoparentales, les plus fragiles au plan économique. La demande de logements des personnes extérieures est en augmentation.

Des salariés, de jeunes couples en particulier souhaitent venir s'installer sur la commune pour limiter leurs trajets domicile/travail. Cette attractivité nouvelle est le résultat du développement des zones d'activités mais aussi

Répondre aux besoins de chaque génération

de l'amélioration de l'image de la ville due à la qualité de son renouvellement urbain. L'adaptation de l'offre de logements à la population actuelle et future constitue

un objectif majeur du projet urbain. Elle passe par l'augmentation du nombre de petits logements et la diversification des formes. La Ville souhaite également combiner le maintien d'un niveau important de logements locatifs sociaux de qualité avec des logements locatifs privés, des logements en location/ accession, en accession sociale et en accession classique.

Une manière d'offrir à tous les Stéphanois la possibilité d'un parcours résidentiel sur la commune.

LA SOLIDARITÉ pour tous !

Êtes-vous solidaire ?

Environ 75 % des enfants et des jeunes Stéphanois de moins de 24 ans sont issus de milieux populaires. La moitié des familles vit avec des revenus insuffisants que les allocations de la Caf ne suffisent pas à compenser. Face à des situations de précarité grandissantes, la politique de solidarité mise en œuvre par la Ville est renforcée. Elle s'adresse d'abord aux plus fragiles, mais veille à ce que tous les Stéphanois puissent en bénéficier à égalité de droits,

en particulier les foyers disposant de revenus équivalents au Smic. Elle favorise le développement du lien social et des solidarités entre habitants et facilite l'accès aux services. La mise en place d'une tarification solidaire s'inscrit dans ce cadre. L'accompagnement des personnes en situation de précarité reste un axe majeur de la politique de solidarité, mettant l'accent sur l'écoute et l'accueil individualisé afin de faciliter l'accès aux droits,

la lutte contre l'isolement et les discriminations. Avec le vieillissement de la population, l'action traditionnelle envers les seniors s'oriente vers la préservation de la vie sociale, l'entretien de l'autonomie de la personne et le maintien à domicile.

Face aux difficultés grandissantes pour entrer dans la vie active, la Ville souhaite donner à chaque jeune le coup de pouce utile pour réussir son projet de vie.

ÊTRE CITOYEN stéphanois

Quel citoyen êtes-vous ?

De longue date, la municipalité a fait le choix de favoriser la participation des habitants, de l'accompagnement sans relâche des luttes sociales dans les entreprises jusqu'aux relations tissées avec de nombreux habitants des quartiers : Pensées de Verlaine, Comité de quartier Hartmann, fête au Château. Le succès des réunions publiques, des visites de quartier, des rencontres informelles du maire, comme des permanences d'élus témoignent de l'intérêt partagé pour le débat public.

Récemment, deux actions de mobilisation populaire ont connu un franc succès : le comité de soutien au projet de résidence

De nouvelles formes de dialogue

Michel-Grandpierre et la carte pétition municipale sur les retraites... La culture de service public imprègne fortement l'action des agents de la collectivité. La Ville a mis en place

dès 2004 un guichet unique personnes âgées (accueil physique et téléphonique unifié) dont le fonctionnement offre un point d'appui pour les futurs guichets uniques à mettre en œuvre. La mise en place d'un comité d'usagers au centre Georges-Déziré, le développement de l'interactivité via internet, préfigurent les nouvelles formes de participation qui restent à inventer. Cet élargissement des formes de relation, de dialogue et de concertation répond à une demande de reconnaissance, d'écoute et de

Amusez-vous à colorier ...



Votre ambition ?

UNE AMBITION éducative élargie

La Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray manifeste une attention particulière à l'accès de tous à la culture, aux sports et aux loisirs. Elle considère que chacun est légitime et doit être pris en compte dans la réflexion sur la question éducative : parents, Éducation nationale, associations, institutions. Le développement de la ville s'est accompagné d'un effort important de mise en place de politiques éducatives et de création de structures municipales en s'inspirant des démarches d'éducation populaire. Accessibilité, diversité, découverte et mixité des publics président aux projets des bibliothèques municipales, centres socioculturels, conservatoire de musique et de danse, animations sportives. Ces actions s'appuient sur des valeurs fondamentales qui guident l'équipe municipale, au service de l'émancipation des enfants. Elles passent par le respect des droits de l'enfant (santé bien-être, sécurité affective et matérielle), de sa capacité à s'épanouir au sein de sa famille, à grandir avec les autres et d'accéder au savoir et à la culture. À côté d'une vie associative très riche dans le domaine

sportif, les associations locales sont invitées à partager plus largement la volonté de prise en charge globale des enfants. La ville doit être repensée pour les enfants, qu'il s'agisse des circulations, de l'aménagement de l'espace public ou de l'utilisation des équipements. Un rattrapage doit être opéré afin de redonner à l'enfant une place à part entière dans la ville. La réflexion engagée sur le projet éducatif a d'ores et déjà débouché sur la création des Animalins, espaces éducatifs. La Ville avec l'ensemble des partenaires de la communauté éducative travaille à l'harmonisation des dispositifs d'offre éducative à l'école après la classe.

Cette réflexion a mis en évidence un certain nombre de besoins pour rééquilibrer et diversifier les propositions éducatives, repenser la répartition hebdomadaire des activités et prendre en compte les temps de week-end, répondre aux besoins d'activités de proximité. Il faut aussi encourager la mobilité des publics et réfléchir à une offre éducative spécifique pour la petite enfance.

LES FINALITÉS du projet de ville

Le sens profond du projet est exprimé grâce à quatre finalités communes qui doivent guider en permanence l'action : **considérer chaque personne, échanger de l'humanité, ouvrir de nouveaux horizons et mieux vivre ensemble longtemps.**

Quel citoyen êtes-vous ?

Les priorités d'action de la Ville s'appuient sur les valeurs communes aux Stéphanois qui guident l'action municipale depuis plus de cinquante ans : solidarité, progrès, laïcité, égalité, humanisme, justice sociale... Toutefois, les profonds changements de notre société imposent une attention permanente aux besoins nouveaux des habitants. À titre d'exemple, les seniors d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes que ceux d'hier : plus nombreux, ils ont d'autres envies, d'autres besoins et sont confrontés aux défis d'une retraite active, mais aussi du 4^e âge et de la dépendance... Il convient dès lors d'adapter l'action et les services pour prendre en compte ces réalités nouvelles. Depuis 2009, la collectivité s'est lancée dans la construction de cinq projets qui visent à optimiser l'action municipale dans des domaines phares, aux retombées concrètes sur la vie des Stéphanois.

Solidarité et cohésion sociale avec le Projet social de territoire, éducation via le Projet éducatif local, urbanisme via le Plan local d'urbanisme et son plan d'aménagement et de développement durable au moyen d'une démarche d'Agenda 21. Sans oublier la citoyenneté, car les projets ne valent que s'ils sont partagés et élaborés le plus largement possible. Ces projets conduisent la collectivité et ses partenaires à établir un état des lieux, mais surtout à effectuer une mise en perspective à échéance de 10 à 15 ans permettant aux habitants et à leurs élus de construire ensemble une vision partagée de la ville.

La réflexion engagée bénéficie déjà aux Stéphanois : Animalins, espaces éducatifs, contrat qualité des actions éducatives, nouvelle tarification solidaire des activités municipales, dossier et guichet uniques pour les activités de loisirs, programme d'accessibilité des voiries...

Considérer chaque personne

Nous voulons une ville où chacun trouve sa place, de la naissance au 4^e âge, seul, en couple avec des enfants ou non. Pour prendre en compte les évolutions des modes de vie et les attentes de chacun - horaires, rythmes, qualité de service, réponse - il faut placer l'usager au cœur du service public local. Nous souhaitons un service public moderne qui tienne compte des contraintes particulières, des inégalités mais également des envies et des potentialités de chacun, tout en veillant à l'intérêt général. Notre ville devra offrir des équipements et des services accessibles, efficaces dans les domaines de l'habitat, des activités éducatives, sociales, culturelles et économiques. Et, pourquoi pas, envisager de construire des droits nouveaux afin de renforcer la protection de tous et n'exclure personne, quels que soient l'âge, l'origine, les opinions ?

Échanger de l'humanité

Imaginons une ville où les citoyens, les usagers participent aux décisions qui les concernent, au côté de celles et ceux qu'ils ont élus. Chacun a un rôle différent mais complémentaire : les élus portent des projets construits avec les habitants et avec l'expertise des agents de la ville. Comment améliorer la participation ? En renforçant les échanges, en inventant de nouvelles formes de dialogue en fonction des besoins. Renforcer le dialogue, c'est consolider les liens sociaux, partager des valeurs, tout ce qui fait la cohésion sociale. C'est aussi tisser le fil entre les générations pour permettre aux enfants de se construire avec le soutien bienveillant des adultes. Bref, c'est faire que chacun se sent partie prenante et concerné par ce qui arrive aux autres.

Ouvrir de nouveaux horizons

Une ville participe à ouvrir des perspectives pour ses habitants. Moyens de transports, axes de circulation, loisirs sportifs et culturels, accès à l'agglomération et aux espaces naturels favorisent l'ouverture au monde. Tout aussi important est d'avoir une politique solidaire qui permette aux Stéphanois de progresser dans leur parcours professionnel et personnel. Les difficultés sociales ne doivent mettre personne en marge de la vie de la cité et de la vie tout court. Pour les plus jeunes, nous devons réfléchir aux meilleurs moyens de leur formation et de leur participation à la vie communale.

Mieux vivre ensemble longtemps

Une ville où on se sent bien est une ville qui assure durablement les équilibres sociaux, économiques et environnementaux. Pour garantir une qualité de vie à tous, nous proposons de mettre au premier plan de nos critères urbains les besoins des plus fragiles : les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées. Ce qui leur permet de circuler facilement, d'accéder aux services et aux activités, servira à tous utilement. Il nous faut aussi travailler sur la durée : satisfaire les besoins des habitants durablement suppose de préserver les ressources, le cadre de vie et plus largement l'ensemble du patrimoine que nous laisserons aux générations futures.

LE PROJET durable

Votre Agenda 21 ?

Satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre les ressources des générations à venir : c'est l'objectif du développement durable. En s'engageant dans une démarche d'Agenda 21, l'action municipale se met en résonance avec les grandes préoccupations formulées pour la première fois de manière globale au sommet de la Terre de Rio en 1992 : exploitation des ressources dans la limite du respect de l'environnement, lutte contre la pauvreté comme élément du développement durable, réduction et élimination des modes de production non viables, principe du « pollueur-payeur », principe de précaution... Le Projet de développement durable cherche à répondre au niveau local aux dysfonctionnements générés par les crises écologique, sociale et économique, par des actions transversales qui mettent en cohérence équité sociale, efficacité économique et protection de l'environnement. Ces trois piliers sont associés à la participation citoyenne, facteur de réussite. Ce projet se concrétise par l'adoption d'un Agenda 21,

programme d'actions intégrant les principes de développement durable qui place l'homme et son environnement au cœur des préoccupations et des politiques à mener. Dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, le projet stéphanois vise à développer le recours aux transports en commun, en particulier avec le projet de transport rapide ferroviaire d'agglomération et le soutien à l'activité du fret ferroviaire implantée localement. Il favorise les modes de déplacement doux : pistes cyclables facilitant les liaisons entre le haut et le bas de la ville, pédibus pour se rendre vers les écoles. Le recours à des énergies moins ou non polluantes doit être généralisé : véhicules électriques et utilisation du diester pour la flotte municipale, création de la chaufferie bois du Château Blanc. Dans l'habitat, la priorité est donnée aux économies substantielles d'énergie inscrites dans une logique de haute qualité environnementale. Pour ce qui la concerne directement, la Ville s'engage à améliorer la

performance énergétique de ses bâtiments. Enfin, si le territoire entend conserver sa vocation industrielle, il refuse l'accueil d'entreprises classées Seveso 2 et d'activités nuisantes. L'Agenda 21 local vise également à la préservation de la biodiversité, à la protection des milieux et des ressources. Cela passe par une attention portée à l'important patrimoine naturel stéphanois : bords de Seine, forêts, parcs et jardins qui représentent

L'homme au cœur de son environnement

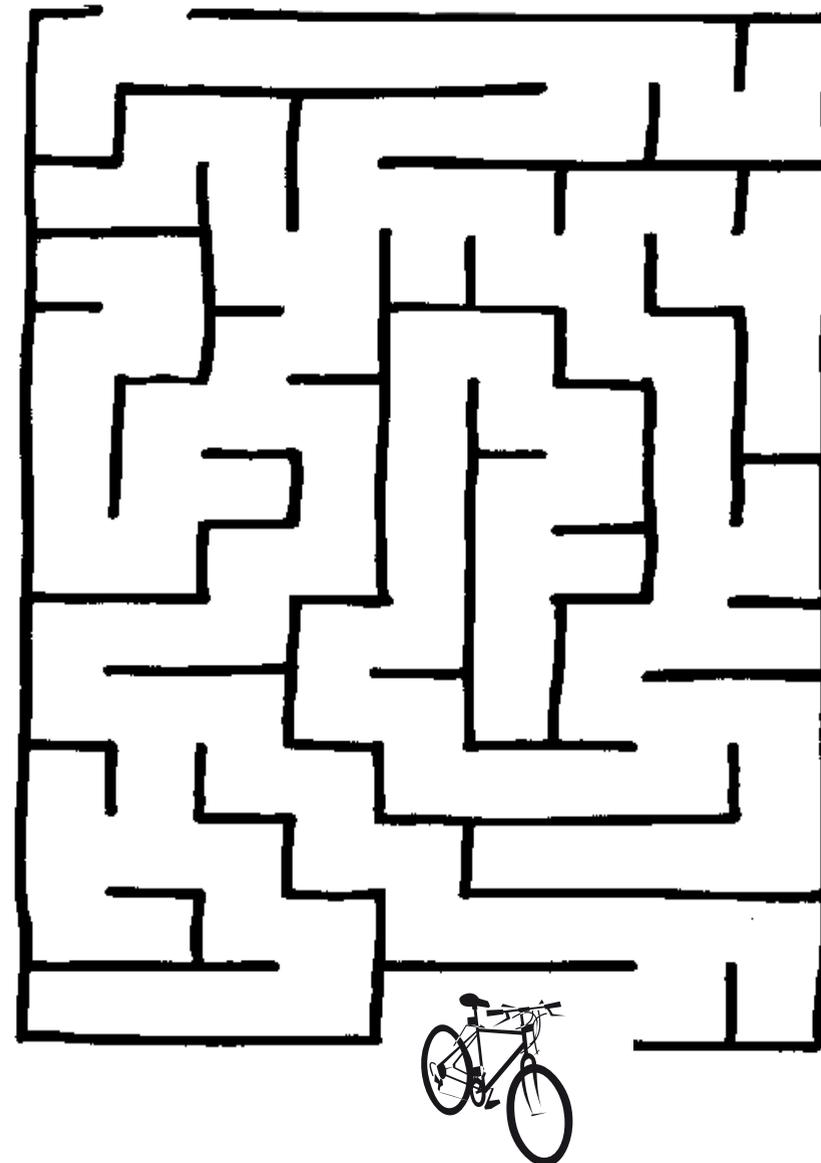
1/5 du territoire communal. Saint-Étienne-du-Rouvray compte ainsi neuf zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique. Afin d'être elle-même exemplaire, la Ville s'engage dans une gestion raisonnée des espaces verts qui passe par la diminution importante du recours aux produits phytosanitaires, l'optimisation de l'arrosage intégré, la récupération de l'eau, le recyclage des produits toxiques, la valorisation des déchets verts...

Sur les questions sensibles de qualité de l'air, nuisances sonores et pollutions visuelles, l'Agenda 21 accentue les efforts pour garantir une qualité de l'air correcte et faire évoluer les comportements qui nuisent au vivre ensemble. Au niveau intercommunal, la Ville soutient fortement les politiques de gestion publique de l'eau, bien commun plutôt que source de profit privé. L'Agenda 21 local doit permettre en outre d'économiser la ressource, réduire les consommations, récupérer les eaux pluviales, par exemple avec les noues d'assainissement déjà mises en œuvre sur les voiries récentes.

Le Projet durable s'inscrit dans la complémentarité avec les autres projets sur la question-clé de l'épanouissement de tous les êtres humains à travers l'attention portée à un urbanisme durable et au cadre de vie, le soutien à la vie citoyenne, associative et culturelle, l'accès aux droits fondamentaux...



Aidez ce Stéphanois à retrouver son vélo !



Prenez la parole

Des idées, des suggestions, des questions...

Devenez **ACTEURS** du **Projet de ville**

Renvoyez votre contribution

Par écrit :

Projet de ville/ Mairie de
Saint-Etienne-du-Rouvray
Place de la libération
BP 458 - 76 806
Saint-Etienne-du-Rouvray cedex

Par courriel :

serviceinformation@ser76.com

Laissez-nous vos coordonnées pour
recevoir de l'information régulière
sur les Assises de la ville.

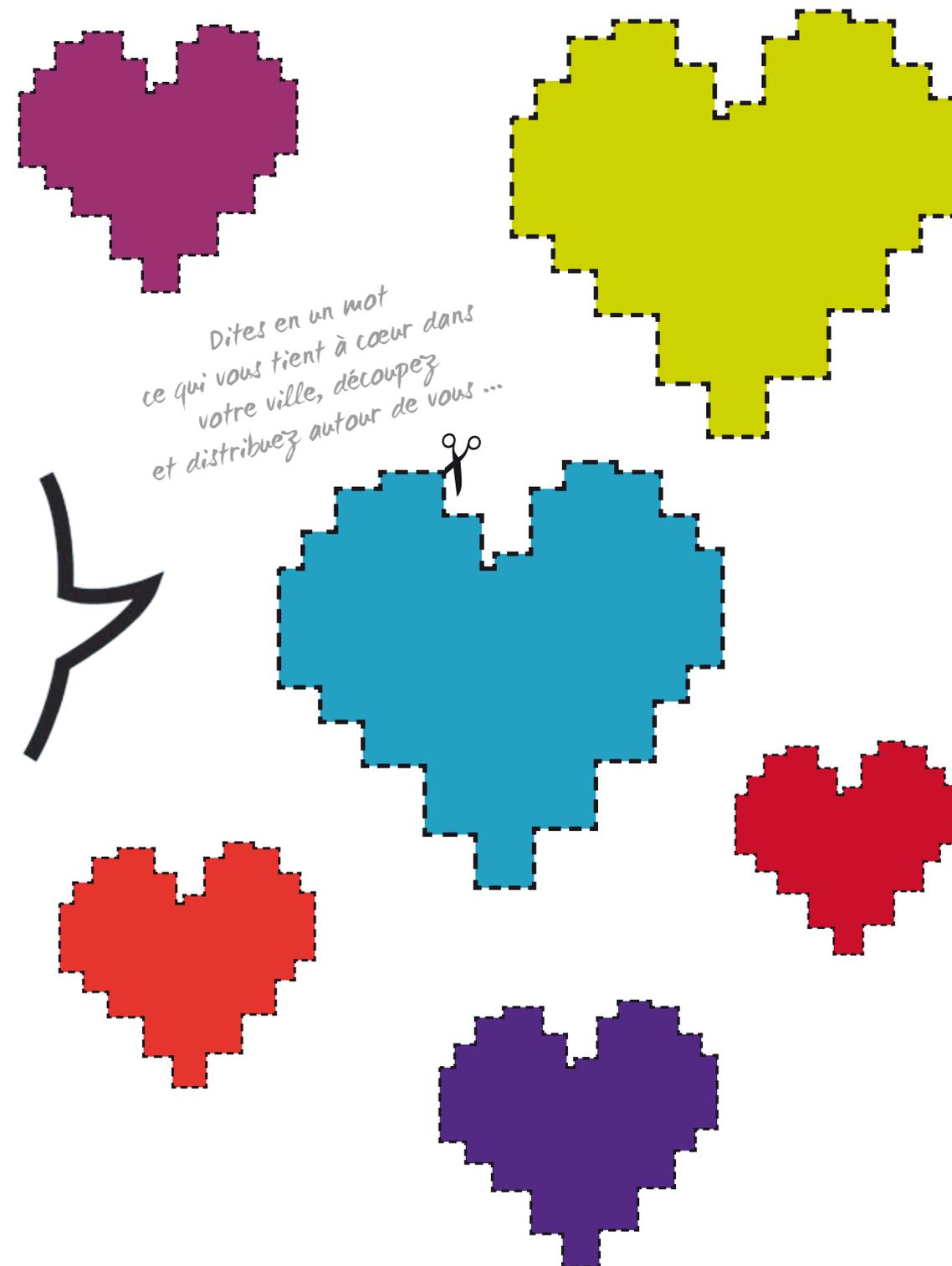
Nom : _____

Prénom : _____

adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____



Conjuguons le projet

Comment reconnaître et promouvoir les droits de tous, à commencer par ceux des plus faibles, dans un souci d'égalité réelle. La politique d'accès au droit et de lutte contre les discriminations s'efforce de placer le respect de la dignité humaine au cœur du service public en passant d'une logique d'aide à une logique de droits. Cette politique porte également sur la lutte contre les discriminations, dans le souci de permettre à chacun de construire librement son parcours de vie, sans être déterminé par une appartenance sociale,

Accès au droit, lutte contre les discriminations

religieuse, ethnique... Dans le même temps, elle reconnaît la diversité comme une richesse compatible avec des principes universels. Cette politique publique se traduit par l'intervention auprès des personnes pour favoriser leur accès aux droits fondamentaux. Cela passe par la création de droits nouveaux ou leur actualisation quand cela est nécessaire, la mise en place de recours et de médiation pour les usagers. Du point de vue de l'organisation, cette politique est mise en œuvre par des agents publics, formés comme donneurs de droits, intervenant au sein d'accueils municipaux repensés et améliorés.

Favoriser le dynamisme de l'économie locale, c'est l'objectif de la politique de soutien à l'économie au développement de l'emploi. Elle veille au maintien et au développement d'un tissu économique pourvoyeur d'emplois pour les habitants et respectueux de leur cadre de vie. Elle s'efforce de mettre en cohérence l'offre et la demande d'emploi, en actionnant des leviers complémentaires : favoriser l'implantation

Soutien à l'économie, développement de l'emploi

et le développement d'entreprises industrielles, de recherche et de services; encourager la formation qualifiante et l'insertion professionnelle. La politique publique de l'économie et de l'emploi mobilise deux domaines d'interventions : le développement économique par l'action foncière et immobilière et développement social ; le développement de l'emploi, par l'élévation des niveaux de qualification. Cette politique volontariste repose d'abord sur un pouvoir d'incitation en direction de partenaires externes.

Cette politique s'intéresse au bon fonctionnement de l'espace public dans ses dimensions quotidiennes d'hygiène et de propreté, de sécurité et de tranquillité publique mais aussi lors des fêtes. Cette politique publique vise à organiser l'intervention de la Ville et de ses partenaires pour favoriser l'appropriation et le partage. Elle participe au maintien de la qualité de vie : usage paisible des espaces publics, propreté urbaine, respect des règles en matière de bruit et de nuisances, comportements

Partage de l'espace public

des animaux de compagnie, comportements lors des déplacements. Il s'agit aussi d'imaginer les régulations : comment sont prises les décisions, comment les citoyens peuvent interpeller, proposer ou contester... Dans le domaine événementiel, cette politique se préoccupe de la programmation de temps festifs en direction d'un large public. Elle vise à développer du lien social, grâce à des rencontres, des découvertes culturelles et sportives. Elle valorise le patrimoine et l'image de la ville.

reliez...

Considérer •

Échanger •

Ouvrir •

Mieux vivre •

• ensemble

• de nouveaux horizons

• chaque personne

• de l'humanité

Environnement, cadre de vie et éco citoyenneté sont au cœur d'une politique de protection et de respect de l'environnement. Elle s'intéresse à la préservation des milieux naturels et des ressources (eau, air, sol) ainsi que de la biodiversité, en luttant contre les pollutions et en limitant l'impact de l'homme. Elle intègre la notion de cadre de vie, dans l'optique d'offrir un environnement sain et agréable (paysage urbain, paysage sonore). Elle consiste à adopter une

Environnement, cadre de vie et éco citoyenneté

démarche environnementale à tous les niveaux, depuis la construction de nouveaux équipements, l'entretien et la maintenance du patrimoine bâti et des espaces extérieurs existants, en passant par l'achat éco responsable, la lutte contre le gaspillage, la lutte contre les pollutions, la gestion des déchets, le développement du comportement « éco citoyen ». À côté des initiatives municipales, cette politique favorise aussi l'éco citoyenneté, c'est-à-dire la capacité de chaque individu à agir pour préserver un environnement sain.

La Ville s'attache à satisfaire les besoins en équipements publics pour les années à venir. Elle s'intéresse autant à la construction d'équipements neufs après identification d'un besoin, qu'à la maintenance, l'amélioration et la reconversion des équipements existants, en terme d'accessibilité ou d'énergies par exemple. L'aménagement des espaces publics constitue un réseau de communication, support d'une mobilité croissante,

Équipements et aménagements des espaces publics

mais également un lien de vie et de rencontre. Pour y parvenir, cette politique s'inscrit dans un schéma d'ensemble d'aménagement et de développement du territoire. Il permet de vérifier que l'édification d'un équipement est fondée et en adéquation au regard des évolutions (démographiques, technologiques, comportementales) des missions de service public. Cette politique se dote aussi des outils qui permettent d'évaluer les coûts de maintenance et de fonctionnement induits par la construction de l'équipement.

L'épanouissement et la santé des Stéphanois, c'est l'enjeu de la politique Bien-être, santé, famille. Elle s'inscrit dans l'esprit de la définition de l'Organisation mondiale de la santé : « réunir les conditions d'un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Dans le domaine de la santé, cette politique publique se traduit par une action forte de prévention et de sensibilisation des habitants aux questions de santé et bien-être : plan nutrition santé, forum Prenez soin de vous, semaine du

Bien-être, santé, famille

sport et du bien-être... Elle passe également par le soutien à une offre de soins et de prévention : service de soins infirmier à domicile, réseau gérontologique, maison de la santé - lieu d'accueil d'actions de santé telles que la lutte contre l'alcoolisme, prise en charge des souffrances psychosociales... Dans le domaine de la famille, la Ville s'attache à prendre en compte les acceptations diverses : couple avec enfants, familles monoparentales, recomposées, homoparentales. La politique publique cherche à renforcer les liens entre les membres de la famille et à leur donner les clés qui leur permettront de prendre soin d'eux, de leurs proches et de mieux « se prendre en compte mutuellement ».

P O J _ _ T D E V I L L E

Urbanisme durable et habitat

À retenir

Habiter, construire, se déplacer, travailler, se cultiver, se détendre... Les activités qui façonnent notre territoire sont multiples et se développent toutes à partir d'une ressource limitée, le sol, et avec un objectif commun, le bien-être des habitants. La politique publique urbanisme durable et habitat doit permettre de déterminer l'organisation de la ville de demain en veillant à l'équilibre entre les espaces

d'activités économiques et les secteurs résidentiels. Elle se fixe pour objectifs de maîtriser l'étalement urbain, limiter l'allongement des temps de trajets et éviter la destruction des espaces naturels. Cette politique publique se décline en quatre thématiques. Le développement urbain, rendu possible grâce aux vastes réserves foncières dont dispose la Ville. Le renouvellement urbain, qui doit être poursuivi

et étendu à d'autres quartiers. L'habitat et le logement, avec la volonté de répondre aux besoins de la population actuelle et d'anticiper les besoins de la population future grâce à des logements de taille, de forme et de coûts diversifiés. Le paysage urbain, dans l'optique de gérer, préserver, valoriser le patrimoine naturel et architectural dans le respect des usages et des pratiques urbaines.

Citoyenneté et qualité du service public local

À retenir

Cette politique s'intéresse à la relation que la collectivité entretient avec les citoyens, comme premier niveau d'administration territoriale et avec les usagers en tant que service public local. En direction des citoyens, cette politique vise à favoriser la participation la plus large pour construire les décisions municipales sur des bases fortes :

valeurs municipales, projets partagés avec la population, proposition et interpellation auprès des partenaires institutionnels et des pouvoirs publics. Dans cette optique, il convient d'élargir l'espace d'échange entre la Ville et les usagers, les élus et les citoyens. Auprès les usagers, la Ville entend promouvoir un service public local de qualité.

Il s'agit de mieux prendre en compte les besoins de l'utilisateur, d'améliorer constamment la qualité du service rendu, de simplifier au maximum les démarches et d'être un facteur de solidarité et de progrès social. Pour y parvenir, il convient d'associer les usagers à la définition des besoins, à la mise en œuvre et à l'évaluation du service public.

Mobilités et déplacements

À retenir

La faculté à pouvoir se déplacer facilement, rapidement, à moindre coût, à tout âge, en sécurité est l'une des clefs de l'épanouissement professionnel et personnel. La politique des mobilités et des déplacements intervient sur tout ce qui peut faciliter et améliorer la mobilité et les déplacements pour tous. Elle s'intéresse à la fois aux habitants, qu'ils soient actifs, inactifs, retraités, adultes, enfants, personnes à mobilité réduite... mais aussi aux agents municipaux dans le

cadre de leurs fonctions et salariés des entreprises et services implantés sur le territoire. En premier lieu, cette politique concerne les infrastructures avec l'amélioration de dessertes de quartiers, du fonctionnement de certaines rues ou avenues, l'aménagement des circulations douces (piétons, cycles), mais aussi l'accessibilité générale des voiries et des espaces publics. Autre domaine d'intervention : la mise en place de services aux habitants. Il peut s'agir de

pédibus dans les écoles, parkings sécurisés pour vélos, atelier de réparation de véhicules à moteur... Pour ses agents, la Ville doit pouvoir engager certaines actions comme l'achat de vélos, la mise à disposition de titres de transports en commun, la mise en partage des véhicules municipaux, la promotion du covoiturage... Enfin, avec ses partenaires (Crea, Region), la Ville entend être à la pointe sur l'amélioration des transports en commun qui desservent la commune.

Soutien et solidarité

À retenir

La solidarité renvoie à la responsabilité mutuelle et incite à la mise en place de liens d'entraide et de soutien, dans le respect de la dignité de la personne. Cette politique publique s'intéresse aux soutiens financiers ou humains qui peuvent être mis en place en direction des personnes fragilisées par de faibles ressources, un handicap ou une santé précaire, le grand âge et un

faible niveau d'autonomie. À leur égard, la Ville entend développer et améliorer son propre dispositif de soutien. Il s'agit d'évaluer et d'améliorer l'efficacité des aides facultatives municipales et de les compléter, par exemple en imaginant des aides spécifiques aux projets des jeunes. La Ville entend aussi renforcer la place des associations caritatives et soutenir leurs actions tout

en favorisant l'organisation et l'accompagnement du bénévolat. L'action municipale peut également promouvoir la solidarité entre les générations. Enfin, la Ville souhaite développer une offre d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie pour leur permettre de vivre dans la dignité et éviter leur isolement.

Temps libres éducatifs, sportifs et culturels

À retenir

Le temps libre est celui que l'individu peut s'accorder en dehors de ses occupations habituelles comme l'emploi, la gestion de la maison ou l'éducation des enfants. Il peut s'agir d'un temps autonome de loisirs ou d'un temps engagé dans des activités culturelles, politiques, syndicales, religieuses, associatives... Cette politique publique marque la volonté de la Ville de réunir les conditions d'un temps libre de qualité pour tous en facilitant

les accès par les tarifs, les équipements, les rythmes de vie, la mobilité, les passerelles avec les temps contraints (scolarité, chômage, maladie, vie professionnelle). Cette politique s'articule autour de quatre familles d'activités : les enseignements d'activités sportives ou artistiques, les pratiques culturelles, sportives de loisirs encadrés, les pratiques d'activités en accès libre et les pratiques

de loisirs multi-activités : accueils de loisirs, centres de vacances, halte-garderie... Dans ces domaines, la politique municipale vise à garantir la qualité des activités proposées, leur cohérence avec les rythmes et lieux de vie des Stéphanois. Elle peut aussi se traduire par l'élaboration de propositions nouvelles : création d'un espace pour les arts plastiques, développement d'activités pour les seniors ou les étudiants...

Partager vos idées



Renvoyez votre contribution

Par écrit :

Projet de ville/ Mairie de
Saint-Étienne-du-Rouvray
Place de la Libération
BP 458 - 76 806
Saint-Étienne-du-Rouvray cedex

Par courriel :

serviceinformation@ser76.com

